

DEC141514DR01

Décision portant nomination de Mme Isabelle BELLIER aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7534 intitulée Centre de recherches en mathématiques de la décision (CEREMADE)



Délégation Paris A

www.dr1.cnrs.fr

27, rue Paul Bert
94204 Ivry-sur-Seine Cedex

T 01 49 60 40 40
F 01 45 15 01 66

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC123228DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR7534 intitulée Centre de recherches en mathématiques de la décision (CEREMADE) et nommant M. Olivier GLASS en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 12 février 2013 ;

Considérant que Mme **Isabelle BELLIER** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Ile-de-France Est du 12 au 14 novembre, puis du 11 au 13 décembre 2013,

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme **Isabelle BELLIER**, AI, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7534 intitulée Centre de recherches en mathématiques de la décision (CEREMADE) à compter du 14 décembre 2013.

Mme **Isabelle BELLIER** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme **Isabelle BELLIER** est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

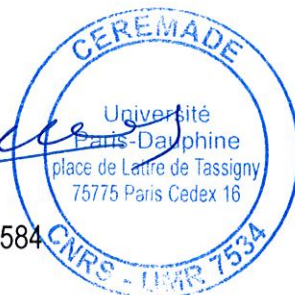
Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry sur Seine le **21 MAI 2014**

Olivier GLASS



Directeur de l'UMR 7584



Visa de Alain MANGEOL, délégué régional Paris A



Visa de Laurent BATSCH, président de l'Université Paris-Dauphine